



Pour publication immédiate : 08/01/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA 7^e PROPOSITION DE L'ÉTAT DE L'ÉTAT DE 2017 : RENFORCEMENT CONTINU DES EFFORTS DE NEW YORK POUR LUTTER CONTRE LE VOL DE SALAIRE

La nouvelle législation tiendra les membres du LLC non-résidents responsables du non-paiement des salaires dus aux employés de New York

Le commissaire du Département du travail de l'État aura des pouvoirs accrus pour émettre des ordonnances contre les propriétaires de commerces qui volent leurs employés

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé une série d'actions pour continuer à renforcer les efforts de New York visant à lutter contre le vol de salaires.

Cette nouvelle proposition corrigera la loi de l'État pour tenir les 10 membres principaux des compagnies d'assurances à responsabilité limitée (LLCs) étrangères financièrement responsables pour des jugements inadéquats concernant des salaires non-payés. Cette responsabilité est déjà en vigueur pour les corporations dans l'État et en dehors de l'État, et pour les LLCs dans l'État, mais non pour les LLCs en dehors de l'État. De plus, le Gouverneur mettra en place une législation pour autoriser le commissaire du Département du travail à engager directement toutes les responsabilités salariales au nom des travailleurs pouvant se prévaloir de salaires non-payés. Combinées, ces mesures permettront aux travailleurs de New York de récupérer une part plus importante de l'argent qu'ils ont gagné de manière honnête.

« New York est engagé à assurer un paiement journalier juste pour des journées de travail justes et n'a aucune tolérance envers ceux qui cherchent à exploiter les travailleurs et à leur refuser les salaires qu'ils ont gagné de manière légitime », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Avec cette proposition, nous souhaitons nous assurer que même si les acteurs essaient de se cacher, ils ne réussiront pas à contourner leurs obligations envers les travailleurs de New York ».

À l'heure actuelle, la Loi du travail ne permet pas au Département du Travail de l'État de New York (New York State Department of Labor) de condamner aucun des 10 propriétaires principaux des corporations ou LLC, étrangères ou locales. De plus, plusieurs travailleurs sont obligés de patienter pour percevoir leurs salaires parce que les entreprises font faillite, ou parce qu'elles changent d'activité ou cachent leurs biens d'une autre manière. En date de septembre 2016, 67,8 millions de dollars étaient dus à 5 306 individus en raison de vol des salaires sur les années 2014, 2015 et 2016 qui n'ont pas pu être récupérés à cause du vide juridique.

Sous la direction du Gouverneur Cuomo, New York a rendu plus de salaires volés aux

travailleurs que jamais. En 2014, le Département du travail de l'État a prélevé et distribué 30,2 millions de dollars à 27 000 travailleurs –une augmentation de 35 pourcent en fonds récupérés en comparaison avec l'année précédente.

En tant que partie prenante de l'objectif de cette équipe de direction concernant la protection des employés, en 2015, le Gouverneur Cuomo a demandé à l'Équipe de travail des travailleurs exploités (Exploited Workers Task Force) de lutter contre toute situation d'exploitation des travailleurs dans plusieurs industries de l'État de New York. Au cours de sa première année d'exercice, l'Équipe de travail a ordonné à 1 547 entreprises de payer environ 4 millions de dollars en salaires non-payés et dommages à plus de 7 500 travailleurs. Cette initiative de protection des employés a permis à l'État de New York d'atteindre un nouveau record de récupération de salaires en 2015, en rendant 31,5 millions de dollars en salaires non-payés à plus de 28 000 travailleurs.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418